

- 2 Recherche de candidats
- 3 Une nouvelle industrie textile est en marche
- 5 Répandez la bonne nouvelle!

Sortir

Le 13 septembre 2007, sortez de votre cocon!

Nous vous rappelons que l'événement « **Nos défis, nos bons coups, nos rêves!** » approche à grands pas! Le 13 septembre prochain, à Saint-Hyacinthe, prenez quelques heures pour rencontrer des gens du secteur textile et profitez de l'occasion pour mieux connaître les réalisations et projets du CSMO Textile et de Préventex. Cette activité

s'adresse particulièrement aux gestionnaires et syndicats, ou représentants d'employés, de l'industrie textile québécoise.

Ferez-vous partie des bons coups de l'industrie 2006-2007?

Des bons coups, il y en a eu plusieurs! Nous en soulignerons quelques-uns en gestion des

ressources humaines, en santé et sécurité au travail, en développement d'entreprise et autres. Venez vous inspirer de bonnes pratiques pour en faire profiter votre organisation et surtout continuez de nous informer de vos bons coups!

Notre conférencier : Georges Brossard

C'est un personnage coloré qui a fondé l'insectarium de Montréal ainsi que quatre autres à travers le monde, dont celui de Shanghai. Sa passion : réconcilier les humains avec le monde des insectes et rendre l'entomologie accessible à tous! Il a voyagé dans plus de 100 pays et les nombreux prix reçus témoignent de sa réussite. Georges Brossard nous parlera des peurs qui nous empêchent de réussir et fera des parallèles entre l'extraordinaire capacité d'adaptation des insectes et des humains, des mondes pas si différents...

Le 13 septembre, « **Sortez de votre cocon!** » et inscrivez-vous sans tarder au CSMO Textile au 819 477-7910, poste 215, ou en ligne à : www.csmotextile.qc.ca.



Le 13 septembre 2007
sortez de votre cocon!

Atelier éducatif « Le textile dans tous ses états »

Fin juin, le CSMO Textile a complété le développement de l'atelier éducatif « Le textile dans tous ses états ». Conçu pour apprendre en s'amusant, cet atelier est un outil développé pour les élèves du secondaire et pour tous ceux qui désirent découvrir le monde insoupçonné du textile. À travers 7 chapitres, des notions théoriques, des activités et des expériences permettent d'explorer certaines propriétés ou applications des textiles. Une occasion de faire prendre conscience des nombreuses applications du textile et de sensibiliser les

jeunes aux possibilités de carrières. La prochaine étape sera de rendre l'atelier accessible sur notre site Internet, sous une forme ludique et conviviale. Nous vous informerons lorsque ces outils seront en ligne! Notez que le Conseil des ressources humaines de l'industrie du textile a participé financièrement à la réalisation de ce projet.



Recherche de candidats...

Plusieurs entreprises sont fréquemment en période de recrutement. Il y a de nombreux facteurs influençant le roulement de main-d'œuvre, entre autres, la situation géographique, l'offre d'emplois saisonniers, l'environnement de travail et les relations de travail. Ce sont quelques exemples de difficultés dont les gestionnaires doivent tenir compte dans le développement de stratégies pour maintenir une stabilité d'emplois au sein des organisations.



Même avec une grande volonté et en cumulant plusieurs heures de travail, le gestionnaire en ressources humaines ne pourra arriver seul à améliorer la rétention de la main-d'œuvre. Le support de l'ensemble

des gestionnaires (hauts dirigeants, superviseurs, formateurs) est essentiel à la réussite de la stabilisation de la main-d'œuvre.

Un argument convaincant!

Pour certaines entreprises, les coûts inhérents à la gestion de l'embauche sont très élevés. Le processus d'intégration et le temps de formation d'un nouvel employé

durant l'apprentissage de ses nouvelles fonctions sont aussi des éléments de coûts à ne pas négliger. Vous trouverez, à l'intérieur du *Guide pratique de gestion des ressources humaines pour PME*, une grille d'analyse des coûts reliés au recrutement. Cet outil sera votre allié pour sensibiliser vos supérieurs à l'importance de mesures proactives favorisant la rétention de la main-d'œuvre.



Guide RH

Nous souhaitons la bienvenue à Nancy McMahon, en poste depuis le 18 juin, à titre de chargée de projets pour le *Guide pratique de gestion des ressources humaines pour PME*, en remplacement d'Annie St-Onge qui nous a quittés pour s'installer en Suède.



Nancy est détentrice d'une formation en ressources humaines et a œuvré dans le secteur industriel, notamment dans l'industrie textile. N'hésitez pas à la contacter au 819 477-7910, poste 202, ou par courriel à nmcmahon@csmotextile.qc.ca.

Formation sur la rétention de la main-d'œuvre

Dans le cadre du projet du Guide RH, les entreprises participantes assisteront à une formation sur la rétention de la main-d'œuvre en août prochain. L'objectif de cette formation est de sensibiliser les gestion-

naires à mettre en place de meilleures pratiques en gestion des ressources humaines et d'améliorer la stratégie d'attraction de leur main-d'œuvre.

Pour plus de détails, contactez Nancy McMahon, chargée de projets au CSMO Textile.

VIVRE SANS TEXTILE? IMPOSSIBLE!

Au cours des derniers mois, le CSMO Textile a diffusé 2 communiqués auprès de médias des grandes régions textiles, d'élus et de partenaires du développement régional afin de mieux faire connaître notre secteur. Voici un extrait de l'un de ces communiqués :

Une nouvelle industrie textile est en marche

Le textile fait couler beaucoup d'encre... d'encre de Chine pourrait-on ajouter avec un grain de malice! Qui a dit que le secteur textile n'avait pas d'avenir? À n'en pas douter, l'industrie textile a déjà un pied, sinon les deux, dans le futur. Les développements envisagés relèvent déjà des découvertes scientifiques de demain, pas seulement de celles d'aujourd'hui.

Un brin d'histoire

Le premier pas dans l'ère des transformations majeures de l'industrie du textile a sans doute été la mécanisation du tissage grâce à l'énergie hydraulique (fin du XVIII^e siècle), suivi de près par l'avènement de l'électricité qui a considérablement accéléré la révolution industrielle!



Le point de départ d'une deuxième poussée cruciale remonte à une soixantaine d'années : l'apparition de la fibre de verre ouvrait, en

effet, des perspectives étonnantes et nous n'avons pas fini d'explorer les potentialités de ces textiles techniques.

La troisième révolution est en émergence : celle des textiles « intelligents ». Capables de réagir à des signaux électriques, calorifiques ou physiologiques, ces fibres permettent de transmettre des renseignements précieux sur une foule de sujets dont la santé humaine, (par exemple des fibres capables de contrôler la tension artérielle). Incorporant des systèmes électroniques miniaturisés, les vêtements vont devenir ingénieux. C'est un domaine où la recherche est déjà bien amorcée et où les débouchés commerciaux promettent d'être nombreux. Les applications se multiplient de jour en jour : habit de pompier avec senseur thermique et alarme intégrés, veston avec système de télécommunications, tissu « peau digitale » à système de détection et mesure de pression avec senseur à fibre optique, soutien-gorge avec système d'alarme, senseur cardiaque, GPS et émetteur intégrés, vêtement nomade médicalisé avec capteur de chute intégré, etc.

Des technologies futuristes apparaissent et on a commencé à mettre au point des procédés énergétiques comme le traitement au plasma, le greffage sous faisceau d'électrons ou encore des procédés biologiques comme le traitement aux enzymes. Et que dire des nanotechnologies qui n'en sont qu'à leurs premiers balbutiements? Dans ce dernier cas, les travaux de recherche portent notamment sur les procédés de production et de déposition de nanotubes de carbone, de nanoparticules de céramique, etc. D'autres travaux exploratoires portent sur l'étude des propriétés et des comportements des surfaces. Tous ces secteurs font largement appel à l'industrie textile.



Une réorganisation structurelle

Les grands changements du secteur textile ne concernent pas uniquement le type de produits ou la rapidité de production. Les événements politiques stimulent ou limitent l'expansion : de la Confédération à la crise de l'énergie (deux siècles plus tard) en passant par la croissance d'après guerre, l'industrie du textile évolue et s'adapte aux réalités et aux exigences d'un monde en pleine mutation sur bien des plans... De plus, les différents accords régissant les pratiques commerciales tels l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce ou l'accord sur le Libre Échange ont imposé des restructurations importantes dans le secteur. Le premier janvier 2005, date à laquelle tous les quotas sur les échanges ont été supprimés, a d'ailleurs marqué pour l'industrie du textile le début d'une nouvelle ère sur le plan commercial : l'entrée dans l'ère de la mondialisation.



Une nouvelle industrie textile est en marche (suite)

Une réorganisation structurelle (suite)

Ces nouvelles mesures ont fait ressurgir le spectre du « péril jaune », mais il faut savoir regarder à plus long terme et reconnaître que la Chine se trouve également au cœur d'un nouvel ordre économique mondial. Pour l'instant, on remarque surtout sa percée phénoménale sur les marchés nord-américains et européens en tant que pays producteur, mais celui-ci est à l'orée d'une forte croissance du revenu disponible des ménages et, par voie de conséquence, du commerce de détail. Ce jour-là, on pourra bénéficier des retombées de la Chine en tant que pays consommateur. Ainsi, au-delà des bouleversements du secteur et d'une tran-

sition parfois douloureuse en terme d'emplois, l'impact commercial de l'abolition des quotas doit être mis en perspective. Elle n'est pas uniquement un big bang, au sens macro-économique, mais s'inscrit aussi dans une tendance longue d'industrialisation des pays en développement, tendance qui a un impact majeur dans tous les domaines d'activité manufacturière sans exception. L'avantage comparatif de la main-d'oeuvre bon marché que ces pays offrent a comme première conséquence visible à court terme d'attirer les productions intensives en travail peu qualifié. On assiste alors à une délocalisation de la production vers les pays en développement, entraînant soit des ferme-

tures d'entreprises, soit des cures d'amincissement dans les usines manufacturières locales. Ce phénomène est amplifié au Québec par le fait que plus de 50 % des actifs des usines de textiles et de produits textiles appartiennent à des investisseurs étrangers, principalement américains et européens. Les décisions importantes se prennent donc à l'étranger donnant forcément priorité au lieu d'où viennent ces décisions.

Pour plus de détails, consultez notre site Internet à www.csmotextile.qc.ca.

Réflexion

Entente de terminaison d'emploi : ne négligez pas les aspects fiscaux et légaux!

Lors d'une terminaison d'emploi, tant l'employeur que l'employé concernés ont intérêt à ce que leur relation se termine de façon harmonieuse et en respectant les règles légales applicables. Plusieurs employeurs négocient des ententes de départ de façon à éviter d'éventuelles poursuites de la part de leurs employés. Cette approche est certes adéquate mais doit notamment tenir compte des aspects fiscaux et légaux liés à de telles ententes.

Par ailleurs, plusieurs employeurs croient à tort que la signature, par un employé, d'un document intitulé « Transaction et quittance » leur assure une tranquillité d'esprit en regard d'une éventuelle poursuite. Détrompez-vous! Ce sera le cas seulement si celui-ci est bien rédigé et tient compte des règles légales applicables à un tel document. C'est pourquoi, il importe de consulter ses conseillers légaux et fiscalistes au moment de convenir d'une telle entente avec l'un de ses employés. En effet, un tel document constitue un document juridique auquel il faut accorder un grand souci. Le but d'un tel document n'est-il pas de vous procurer une tranquillité d'esprit?

De façon générale, une entente de terminaison d'emploi doit au minimum contenir un

préambule expliquant les circonstances entourant la fin d'emploi. À titre d'exemple, la fin d'emploi d'un employé peut être faite pour des motifs économiques, lors d'une réorganisation corporative, en raison d'une incompétence à exercer son travail, etc. Une entente peut également intervenir à la suite du dépôt, par l'un de ses employés, d'une plainte auprès des organisations gouvernementales chargées de l'application des lois du travail.

Elle devrait de même contenir les dispositions usuelles visant à protéger l'entreprise, telle qu'une disposition suivant laquelle l'employé renonce à exercer tout recours contre elle et à libérer ses administrateurs, employés, mandataires et autres, ainsi qu'une disposition suivant laquelle les modalités de l'entente sont confidentielles.

L'entente devrait finalement contenir les dispositions relatives aux modalités financières du règlement intervenu. À ce titre, tant l'employeur que l'employé doivent prendre garde aux automatismes des pratiques courantes et passées. En effet, plusieurs règles doivent guider les parties à cet égard. De façon générale, toute somme d'argent versée lors d'une terminaison d'emploi constitue du salaire ou une allocation de



retraite (indemnité de départ) au sens des lois fiscales en vigueur. En conséquence, les retenues fiscales appropriées doivent être effectuées par l'employeur au moment du paiement.

L'employeur averti doit toutefois savoir qu'il est possible de structurer une entente de façon à réduire le montant des retenues à la source (par exemple, en transférant directement une partie ou la totalité de l'allocation de retraite dans le REER de l'ex-employé). Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'écrire dans une entente qu'une somme d'argent est versée en contrepartie de dommages moraux pour que cette affirmation lie définitivement les autorités fiscales. La prudence est donc de mise et le meilleur conseil demeure de consulter ses conseillers juridiques et fiscalistes avant de conclure de telles ententes.

Source : Ogilvy Renault, www.ogilvyrenault.com

Promotion des carrières

Visites d'entreprises

FilSpec, entreprise située à Sherbrooke, a accueilli le 14 juin dernier des représentants d'Emploi-Québec et des intervenants en orientation professionnelle de l'Estrie. Cette visite, préparée en collaboration avec le directeur des ressources humaines, Daniel Tardif, a non seulement permis de découvrir les procédés de fabrication, mais aussi d'apprécier le parcours original de cette entreprise. En effet, le président, Ronald

Audet, a retracé l'historique de FilSpec et a expliqué aux participants le fonctionnement particulier de cette coopérative d'actionnaires. Une visite et des échanges très appréciés de tous.

Le CSMO Textile est présent pour vous soutenir dans l'organisation de visites industrielles. Celles-ci sont un moyen efficace de faire découvrir, aux partenaires

de votre région, la place fondamentale du textile dans notre quotidien. Très prochainement, un courrier sera envoyé aux entreprises afin d'établir un calendrier, par région, de ces rendez-vous. Pour plus de détails, contactez Michèle Rappe, chargée de projets au 819 477-7910, poste 222, ou par courriel à mrappe@csmotextile.qc.ca.

PAMT

Répandez la bonne nouvelle!

La norme professionnelle pour le programme d'apprentissage en milieu de travail pour opérateur ou opératrice de machines de préparation de fibres textiles et de filés a été acceptée par la Commission des partenaires du marché du travail, le 6 juin dernier. Rappelons que ce PAMT regroupe 7 fonctions de travail soit l'ouvraison-mélange, le cardage, l'étirage, le bambrochage, le renvidage, l'assemblage et le retordage. Nous sommes en plein développement des outils de ce PAMT.

Le lancement de ce PAMT sera marqué cet automne par des déjeuners-conférences qui auront lieu dans les principales régions textiles du Québec. Un calendrier de ces activités vous sera communiqué sous peu.

Restez à l'affût du prochain PAMT...

Les travaux pour le prochain PAMT débuteront cet automne avec une étude de pertinence pour le métier de contrôleur de la qualité. Cette étude est obligatoire et doit être réalisée avant de déposer une demande de subvention pour procéder à l'analyse d'un métier.

PAMT - Métiers à filer et PAMT - Métiers à tisser

Nous poursuivons la promotion des PAMT - Métiers à filer et PAMT - Métiers à tisser. Rappelons quelques avantages de ces PAMT : ils reconnaissent les compétences des travailleurs déjà en poste, permettent d'obtenir un certificat de qualification professionnelle, développent une relève compétente, efficace et productive, uniformisent et documentent la formation, augmentent la motivation et le sentiment d'appartenance des employés impliqués, rehaussent la qualité des produits fabriqués et contribuent

à améliorer la compétitivité des entreprises. Vous désirez avoir une présentation de ces PAMT? Contactez-nous!

Pour plus de renseignements sur ces projets, communiquez avec Martin Blondin, chargé de projets au 819 477-7910, poste 208, ou par courriel à mblondin@csmotextile.qc.ca.

Ces projets sont rendus possibles grâce au soutien financier du Fonds national de formation de la main-d'œuvre.



Tournée d'automne

Comme à chaque automne, nous poursuivons la promotion des carrières et du secteur textile en participant à divers salons. Le grand public pourra donc venir nous rencontrer lors des événements suivants :

- Salon Éducation, Formation, Carrière : 10 au 13 octobre, Place Bonaventure, Montréal
- Éducation et Emploi : 25 au 28 octobre, Centre des foires, Québec



Passiez nous voir!

EXPO Hightex 2007

Les 10 et 11 octobre prochain, le CSMO Textile sera à Hightex 2007 qui se tiendra au Centre des sciences de Montréal. L'objectif principal de cet événement est de faire le pont entre les manufacturiers, les acheteurs

et les utilisateurs de textiles à valeur ajoutée, par la diffusion de connaissances, de solutions et de technologies. Ce sera également l'occasion de faire des contacts. Venez nous rencontrer!

Une nouvelle collaboration!

Le CSMO Textile participera sous peu au projet Academos. Ce service de mentorat électronique établit des liens entre des travailleurs actifs et compétents et des jeunes de 14 à 30 ans. Faire connaître les milieux professionnels à la relève à travers un projet novateur et dynamique est un défi que nous voulons relever!



Calendrier

Le jeudi 13 septembre 2007

« Nos défis, nos bons coups, nos rêves », événement présentant les réalisations et projets du CSMO Textile et de Préventex. Inscrivez-vous sans tarder au 819 477-7910, poste 215, ou en ligne à : www.csmotextile.qc.ca.

Le vendredi 28 septembre 2007

Réunion du C. A. du CSMO Textile

Conseil d'administration

Principaux contacts du CSMO Textile

Directrice générale
Rosette Laberge

Chargée de projets et responsable des communications
Linda Cyrenne

Conseillère à l'intervention sectorielle
Diane Savard, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle

Employés

Coprésident
Robert Bougie, directeur des services
Fédération des syndicats
du textile et du vêtement
C.S.D.

Directeur
Gaëtan Desnoyers, coordonnateur de services
Le Conseil du Québec – Unite Here

Directeur
Pierre-Jean Olivier, directeur du conseil
du textile et du vêtement – TUAC

Employeurs

Coprésident
Roger Faubert, directeur service technique,
approvisionnement matières premières
FilSpec

Directrice
Kathleen Martineau, directrice des ressources humaines
Texel

Directeur
Zine Taoura, directeur des opérations
Sacs Industriels



**CSMO
TEXTILE**
Comité sectoriel de main-d'œuvre
de l'industrie textile du Québec

575 B, rue des Écoles, Drummondville (Québec) J2B 1J6
Téléphone : 819 477-7910 Télécopieur : 819 477-2013
www.csmotextile.qc.ca

Cette publication a été réalisée grâce à l'aide financière :

Emploi Québec